

Berne, le 29 janvier 1947.

auj. hui's et entomme la M. . cette salve en arrière si risquante que
si q'il se , mettante ainsi, auj. tenu's , ne paix une révolte à bâbâ
que alors qu'au contraire il attendu' ce tout, au'me , preuve plus
à venir. Monsieur le Ministre, dans' que not . cette enq't avec
plus , transalpinus beaux que lui, et que que un salut, au fond, il
-sait si et cependant Je reviens sur votre lettre du 29 octobre concernant
notamment l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies. Je n'ai pas voulu y ré-
pondre avant d'avoir entendu MM. Secrétan et Zehnder sur leurs im-
pressions d'Amérique.

mais au petit que à nous Je vous remercie des renseignements que vous m'avez
donnés sur les entretiens que vous avez eus depuis votre retour à
Washington au sujet de nos relations avec les Nations Unies. Ces ren-
seignements sont de nature à nous encourager à poursuivre notre polit-
ique actuelle jusqu'au moment où la situation sera plus claire.

La lettre que j'ai adressée à M. Spaak, Président de
l'Assemblée générale des Nations Unies, n'est pas en contradiction
avec cette politique. Je ne partage pas votre avis qu'il était soit
inopportun soit dangereux de la remettre à son destinataire sans a-
voir l'assurance qu'il la considérerait comme strictement personnel-
le.

Au cours de l'entretien que j'ai eu avec lui à Paris
le 9 octobre 1946, j'ai exposé à M. Spaak les raisons de notre atti-
tude à l'égard des Nations Unies et je lui ai déclaré que je lui en-
verrais à New York une lettre dans laquelle je lui confirmerais le
point de vue actuel de la Suisse. M. Spaak était absolument d'accord
avec moi qu'il serait inopportun de provoquer actuellement un grand
débat sur la neutralité suisse. Il s'était d'ailleurs montré très com-
préhensif pour notre manière d'envisager les choses. Au moment où j'ai
fait parvenir la lettre à M. Spaak, je me suis rendu compte des risques

Monsieur C. Bruggmann,
Ministre de Suisse,

Washington.



que comporat la remise de sette Lettre. Si n'ait pas
hésité à sourir ses riaques, c'est que j'étais sonnâtenu, et je le
sus's encore, qu'un jour ou l'autre il pourrait s'avérer utile que
nous l'ayons écritte. Son but était, non seulement de sonfirmer à
M. Spach un point de vue que je l'ut avut à exposé verbalement, mais
aussi de l'ut dommer la possibilité, au cas où l'attitude de la Suis-
se aurait fait l'objet d'une question ou d'une critique à l'occasion
de l'examen des problèmes nous intéressants (adhesion à la Cour interna-
ationale de Justice ou surtout accord sur l'utilisation des batiments
des Nations Unies à Genève), de faire allusion à cette lettre ou même
à l'unique à la presse suisse. En revanche, j'ai donc confidéntié-
ment Lettre de la Commissione des affaires étrangères des
deux Chambres.

M. Spach n'a renoncé sur l'entente qu'il a eu
avec M. Spaak. Nous ne pouvons que nous félicitier de l'attitude de
ce dernier à l'égard de notre pays. J'avais déjà eu l'attitude de
présenter cette attitude Lors de mon entretien d'octobre dernier avec
le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En ce qui concerne les relations entre notre Legation
et le Consulat général de New York, je regrette ultement les dif-
ficultés qui se sont élevées en novembre dernier entre M. Guyax et
nos-mêmes. Il me paraît qu'elles auraient pu être évitées, et cela
autant plus que, si je suis bien renseigné, notre Consul général à
New York a été consulté aux instructions que je l'ut avut à
dernier. Je prie que l'appellation de l'accord intervenu sur l'orga-
nisatior du travail entre la Legation et le Consulat général pour les
et n'a pas outrépassé le mandat qu'il l'ut avait été confié le printemps

questions intéressant les Nations Unies ne donnera pas lieu à de nouvelles difficultés.

En vous remerciant de la collaboration efficace que vous avez donnée à MM. Secrétan et Zehnder pendant leur séjour aux Etats-Unis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.